Journée de formation (30 participants max.)

Le mécénat culturel : une nouvelle voie pour les collectivités publiques ?

Organisé par l'Observatoire des politiques culturelles,
en partenariat avec Territorial

Mercredi 12 décembre 2012,
Paris - FIAP Jean Monnet, Salle Madrid

……..

La question de la diversification des ressources se pose de manière cruciale pour le milieu culturel et les collectivités territoriales, au moment où les financements publics refluent durablement.

Diversifier les ressources signifie constituer de nouveaux partenariats, tisser de nouvelles relations au territoire. La recherche de ressources privées peut donc aujourd'hui constituer une occasion de renouveler les projets culturels territoriaux.

Une relation nouvelle aux particuliers comme aux entreprises constitue non seulement une quête de ressources financières, matérielles ou encore de compétences, mais surtout la possibilité de se constituer un nouveau public, de nouveaux partenariats…

Pour les collectivités la démarche mécénat et le contact avec l'entreprise sont aussi l'occasion d'accompagner leur évolution en matière de gestion et d'administration ou encore leur mutation structurelle dans un cadre économique contraint.

Le mécénat, souvent confondu avec le parrainage, souffre d'une grande méconnaissance et de beaucoup d'à priori. Les collectivités comme les entreprises ignorent souvent qu'elles sont éligibles. Les espaces de dialogue et de rencontre voire de médiation entre le public et le privé font encore défaut et des mondes s'ignorent parfois totalement sur un même territoire.

La captation des ressources par les opérateurs culturels se fait de manière sauvage, avec des moyens totalement disproportionnés et en concurrence très rude avec les autres secteurs : universitaire, médical, sportif, social, humanitaire… Le danger le plus courant est le gaspillage d'énergie et de temps notamment pour les petits acteurs culturels. Les questions d'accompagnement, de professionnalisation et de formation, de mutualisation de moyens se posent en premier lieu.

Les collectivités publiques ont sûrement un rôle important à jouer dans ce domaine car les acteurs culturels, les entreprises ou les particuliers ne sont pas tous égaux dans leur quête de nouvelles ressources. Les collectivités sont encore trop rarement investies dans la recherche de nouveaux moyens, dans la volonté d'une harmonisation territoriale des démarches publiques/privées et enfin dans l'accompagnement pourtant indispensable des acteurs culturels locaux.

Pourtant les collectivités territoriales sont de plus en plus conscientes du rôle incontournable de la philanthropie des entreprises et des individus dans la construction des politiques culturelles locales, non seulement pour rechercher des moyens mais surtout pour ancrer durablement et profondément les démarches culturelles sur le territoire.

Une nouvelle voie est donc ouverte.
Comment les collectivités peuvent-elles s'emparer de cette question ? Quel rôle les élus et les cadres territoriaux peuvent-ils jouer dans ce processus ? Quel bénéfice en retirer pour la culture, les équipements et les acteurs artistiques et culturels territoriaux ?

Ce stage national de formation s'adresse :

- Aux élus en charge de la culture ou de politiques transversales incluant une dimension culturelle (développement local, politique des pays, politique de la ville, éducation, jeunesse...)
- Aux cadres des collectivités publiques et de leurs établissements, directeurs et responsables d'équipements artistiques et/ou culturels, chargés de mission
- Aux responsables mécénat des entreprises, aux chefs ou responsables d'entreprises souhaitant connaître les logiques des collectivités territoriales

……

Inscription, tarif et renseignements :
(Nombre de participants limité à 30)

- Tarif : 450 € *(-10% pour le personnel du Ministère de la culture, ou les abonnés « Plateforme Culture Collectivités Territoriales » et - 20% pour les membres du Réseau de l'OPC)*
- Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de l'OPC
- Renseignements : samia.hamouda@observatoire-culture.net
  Observatoire des politiques culturelles
  1, rue du Vieux Temple - 38000 Grenoble
  04 76 44 33 26 - http://www.observatoire-culture.net/

……

Contenu :

- Rôle des collectivités territoriales et de la puissance publique dans le domaine du mécénat
- Enjeux de ces nouveaux modes de financements notamment pour les politiques publiques et les acteurs artistiques et culturels
- Les différents cadres juridiques pour les collectivités et leurs interventions
- Retombées potentielles, les avantages et les limites, voire les dangers de l'intervention privée dans la culture
- De nouveaux métiers territoriaux dédiés à la recherche de donateurs et de partenariats
- Mutation économique des collectivités et démarche mécénat comme sources d'innovation
- Nouveaux modes relationnels et nouvelles solidarités à partir de la loi mécénat
- Exemples concrets et études de cas de projets territoriaux de développement et d'encadrement du mécénat local

……

Objectifs :

- Connaître le cadre juridique du mécénat territorial et les outils de gestion existants
- Examiner les enjeux du mécénat territorial pour les collectivités publiques et le rôle qu'elles peuvent jouer
- Etudier les moyens d'action publics et les outils qui favorisent le développement du mécénat territorial
- Evaluer les moyens nécessaires pour s'engager dans une démarche d'accompagnement ou de recherche de mécénat
- Réfléchir à la manière dont le mécénat et la relation public/privé changent le positionnement des collectivités, des équipements culturels et font évoluer les métiers du secteur culturel

……

Déroulement :

- Apport de connaissances et d'éléments de réflexion
- Rencontre avec des acteurs territoriaux en charge du mécénat
- Discussions et échanges avec les intervenants
- Remise d'un dossier documentaire et d'une bibliographie

Programme

9h **Accueil**

9h30 **Introduction** : **« La culture territoriale du mécénat : une nouvelle voie à ouvrir ? »**
Jean Pascal Quiles, directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles

9h45 **Quel cadre juridique pour le mécénat territorial ?**

« **Les collectivités sont-elles éligibles au mécénat ? Quelles sont les structures de gestion permettant aux collectivités de mettre en œuvre leur mécénat ? »**
Eric Baron, avocat au barreau de Paris

11h15 **L'action des collectivités publiques en faveur du développement du mécénat culturel territorial**

« Un nouveau profil de poste à définir pour les collectivités territoriales ou les structures culturelles ? »
Laura Exposito del Rio, chargée de mission mécénat à la Ville de Reims

12h30 **Déjeuner**

14h **L'action des collectivités publiques en faveur du développement du mécénat culturel territorial** *(suite)*

« Le développement territorial du mécénat et l'action des collectivités publiques »
Laura Exposito del Rio, chargée de mission mécénat à la Ville de Reims

« L'action de l'Etat et des DRAC pour accompagner le mécénat »
Véronique Cottenceau, responsable mécénat à la DRAC Languedoc-Roussillon

« Créer un outil pour consolider le développement culturel en région ? »
Samy Rebaa, consultant en stratégie mécénat

17h30 **Fin de la journée de formation**

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

territorial éditions